

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	24 (1963)
<b>Heft:</b>	7-8
<b>Rubrik:</b>	Procès-verbal de la 43ème assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres, le 5 mai 1963 à Willisau

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Zug, Juli-August 1963 / Zoug, juillet-août 1963  
No. 7-8 / 24. Jahrgang / XXIV<sup>e</sup>me année



# Sinfonia

*Schweizerische Monatszeitschrift für Orchester- und Hausmusik  
Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes*

*Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre  
Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres*

*Erscheint ein- bis zweimonatlich / Paraît tous les un ou deux mois*

*Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Häldeleiweg 17, Zürich 7/44*

*Procès-verbal de la 43<sup>e</sup> Assemblée des Délégués  
de la Société Fédérale des Orchestres, le 5 mai 1963 à Willisau*

*Ordre du jour:*

1. Salutations.
2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences.
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 1962 à Moutier.
4. Rapport annuel 1962.
5. Rapport de la bibliothèque 1962.
6. Comptes 1962 et rapport des réviseurs.
7. Propositions du comité central.
8. Propositions des sections.
9. Fixation de la cotisation 1963.
10. Budget 1963.
11. Nomination d'un nouveau président central.
12. Nomination d'une section vérificatrice.
13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
14. Divers et imprévus.
15. Nomination des vétérans.

**1. Salutations.** Avant de saluer l'assemblée, le président central Botteron signale un changement à l'ordre du jour. Le point 11 sera traité après le 4 pour

permettre au nouveau président central de prendre place à la table du comité. Pas d'opposition.

C'est dans la salle historique de la préfecture de Willisau que le président central Botteron salue chaleureusement les nombreux délégués, membres d'honneur, vétérans et hôtes du jour. Il salue spécialement les membres de la commission de musique ainsi que les membres d'honneur Huber de Zurich et Olivetti de Stäfa. Trois membres d'honneur n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous. Il s'agit de MM. Mathys de Berne qui fête en famille ses 80 ans, Louis Zihlmann, Soleure qui a subi une opération et se trouve encore à l'hôpital et Luther de St-Margrethen dont la maladie de coeur ne lui a pas permis de faire un long voyage. Les délégués sont invités à signer la lettre jointe à la liste des présences, destinée à M. Zihlmann, qui doit ressentir qu'il appartient toujours à la grande famille de la S. F. O. M. Botteron salue encore l'éditeur de «Sinfonia» M. Kündig, Zug, ainsi que le président de la section de Willisau, M. Peyer et son directeur M. Höltschi.

Le Département fédéral de l'Intérieur n'a malheureusement pu déléguer personne cette année. Monsieur le Conseiller fédéral Tschudi s'en est excusé par lettre en adressant, à l'assemblée, ses voeux et salutations.

Par leur présence, les représentants des autorités locales de Willisau nous font honneur. Aussi sont-ils chaleureusement solués. Il s'agit de M. le maire Bühler, M. le conseiller Höltschi, M. Peyer de la bourgeoisie, M. Troxler de la corporation, M. Kirchmeier Schwegler de la paroisse catholique et M. Hirschi de la paroisse réformée. Le Conseil communal de Willisau-Land s'est fait excuser. La presse est représentée par MM. Ch. Williser du «Volksblatt» et le Dr Peyer du «Willisauer Bote».

Le président de la Société fédérale de musique M. Eugen Schmid, a adressé une lettre à M. Botteron à l'occasion de son départ du comité central et chargé M. le directeur Otto Zurmühle, président de la commission de musique à Lucerne de le remplacer. M. Zurmühle a été durant de nombreuses années directeur de l'orchestre KV de Lucerne. Il est vétéran de la S. F. O. depuis 1942.

En terminant, M. Botteron adresse à la section de Willisau et à son président un chaleureux merci pour son amabilité et la parfaite organisation de l'assemblée des délégués. Le concert de samedi soir a été la preuve que de petites sections aussi sont à même de mettre sur pied un bon programme susceptible de satisfaire un public de connaisseurs.

Il remercie aussi les membres anciens et actuels du comité central qui furent à ses côtés durant les 25 dernières années.

L'assemblée se lève ensuite en souvenir des membres de la S. F. O. décédés durant l'année, pendant que quelques cuivres font entendre «Auprès de toi mon Dieu».

**2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences:** Sont nommés scrutateurs: MM. Boll, Granges SO, Zemp, Oerlikon, Schwarz, Lucerne et Braun, Flawil. La liste des présences indique: Comité central 5, Commission de

musique 3, Membres d'honneur 4, Hôtes 1, délégués 100, autres participants 21, total 132. Des 131 sections 59 sont représentées, 39 excusées, 33 non-excuses, ce sont: Aarau, Arbon, Arth a. See, Baden, Balsthal, Basler OV, O. des Berner Männerchors, Beromünster, Domat-Ems, Einsiedeln, Flums, Fribourg, Gossau, Kaltbrunn, Kerns, Köniz, Lützelflüh, Lyss, Menzingen, Nyon, Schlieren, Schwyz, Le Sentier, Sins, Tavannes et environs, Thalwil OV, Thalwil KO, Thusis, Triengen, Vallorbe, Zurich-Schwamendingen, Zurich-Höngg, Zurzach.

### **3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 mai 1962 à Moutier.**

Le procès-verbal de la 42ème assemblée des délégués est accepté avec remerciements au rédacteur.

**4. Rapport annuel 1962.** Le vice-président Schenk, qui a déjà repris le microphone après les salutations, met le dernier rapport annuel en discussion. Celle-ci n'étant pas demandée, ce rapport est accepté par acclamation et son auteur remercié.

**5. Rapport de la bibliothèque 1962.** Le rapport de la bibliothèque ainsi que le complément remis à toutes les sections avec l'invitation à l'assemblée des délégués est accepté à l'unanimité et son auteur, M. Zürcher, bibliothécaire central, est chaleureusement remercié de son gros travail.

**6. Comptes 1962 et rapport des vérificateurs.** Les comptes 1962 ont été publiés dans le No 4/5 1963 de «Sinfonia». M. Hirschi, Moutier, donne encore une fois connaissance que les sections vérificatrices ont trouvé les comptes parfaitement en ordre.

*Discussion:* Le caissier central Liengme donne connaissance que la maison Bänziger & Co., Geigenbau, Zürich, est encore membre passif de la S. F. O. La facture envoyée en son temps n'a été payée qu'en janvier 1963 de sorte qu'il n'avait pas été établi s'il s'agissait de la cotisation 1962 ou 1963.

M. Moning, KO Biel, estime que les achats de la bibliothèque n'auraient pas dû être amortis immédiatement. Sa section a jugé qu'il aurait dû être possible d'obtenir une meilleure image. Le caissier central répond que la valeur de la bibliothèque, en son temps fixée à fr. 10 000.— était trop haute et n'a pas pu être réduite assez vite. Un manque de liquidité a également nécessité la mesure prise. D'autre part nous devions payer des impôts pour des biens qui, en réalité, n'existaient pas.

M. le Dr Fallet, président de la commission de musique, confirme le point de vue du caissier et relève que les nouvelles œuvres, après un ou deux prêts, sont déjà dans un état tel que leur valeur est moindre.

M. Moning est satisfait. Les comptes sont ainsi acceptés à l'unanimité moins une voix, avec remerciements au caissier.

### **7. Propositions du comité central: Aucune.**

**8. Propositions des sections:** Aucune. M. Moning, KO Biel, désirerait toutefois que les frais de réparation nécessités par des sections négligentes soient mis à leur charge. Le comité central pratique déjà ainsi.

**9. et 10. Budget 1963 et Fixation de la cotisation centrale pour 1963.** Le président central Botteron signale que ces points doivent être traités en même temps, une indemnité au bibliothécaire central ne pouvant être versée si l'assemblée des délégués n'accepte pas l'augmentation prévue de 50 ct. par membre et an.

Toutes les sections ont reçu, avec l'invitation, un nouveau budget. La subvention fédérale a été augmentée de fr. 1000.—, ce dont nous venons d'être avisés, grâce à la compréhension de M. le Dr Uzler. M. Botteron le remerciera encore personnellement.

*Discussion:* M. le Dr Annen, Lenzburg, recommande chaudement à l'assemblée d'accepter le nouveau budget présenté et de prévoir une indemnité au bibliothécaire, telle qu'elle est prévue, de fr. 2000.—.

La section de Delémont étant aujourd'hui retenue par la fête du centenaire de la Croix-Rouge, M. Liengme a été chargé de faire part de son point de vue à l'assemblée de ce jour. L'augmentation de la cotisation centrale et l'indemnité au bibliothécaire devraient être refusées. Une association telle que la nôtre, dont les sections représentent toute la Suisse et dont le travail culturel est considérable, ne devrait pas devoir compter à ce point et chercher à obtenir de la Confédération une subvention équitable. On distribue pour d'autres buts des millions, pour la culture on ne consacre presque rien. Delémont ne pense pas seulement à la bibliothèque mais à toute l'activité de la S. F. O., cours de dirigeants, conférences des présidents, soutien d'orchestres de jeunes, etc. L'idée personnelle de M. Liengme est qu'au vu de l'urgence des besoins devant lesquels nous nous trouvons, la proposition du comité central devrait être acceptée et le point de vue de Delémont retenu pour étude.

M. Mäder, Wil, propose également d'accepter la proposition du C. c. et de chercher à nouveau d'obtenir davantage de subvention fédérale. Wil propose en outre de demander aux sections une taxe de fr. 1.— par œuvre mise à leur disposition ce qui inciterait peut-être les sections à réduire leurs prétentions en ne demandant pas 10 œuvres quand elles ne veulent en exécuter que 2 ou 3.

Le C. c. accepte cette proposition pour examen.

M. Moning, Biel, communique que le KO refuse la proposition du C. c. On ne devrait qu'augmenter la subvention (dans les comptes) de fr. 1000.— et amortir 1000 francs de moins, ce qui rendrait inutile l'augmentation de la cotisation centrale et possible de verser une indemnité au bibliothécaire.

M. Jeanprêtre, Orchestre de chambre de Biel, avec humour, met fin à la discussion en disant qu'il est inutile de discuter plus longtemps, la proposition semblant de toute façon vouloir être acceptée, puisque le C. c. accepte de revoir

toute la question financière et de chercher par quels moyens des fonds plus importants pourraient être trouvés.

Le vote qui suit donne le résultat suivant: La cotisation centrale passe de fr. 1.50 à fr. 2.— par année. Elle est acceptée à l'unanimité moins 1 voix. Le budget pour 1963, selon circulaire jaune avec indemnité au bibliothécaire de fr. 2400.— (incl. location du local) est accepté également à l'unanimité moins une voix.

Le président central remercie les délégués de leur compréhension.

#### **11. Votation en vue de la nomination d'un nouveau président central.**

M. Schenk, vice-président, rappelle encore une fois que le président central M. Robert Botteron, désire être relevé de ses fonctions après 25 ans d'appartenance au comité central, dont la présidence depuis 1948. M. Schenk donne connaissance d'une lettre de M. Mathys, membre fondateur et durant de longues années vice-président de la S. F. O., par laquelle il propose à l'assemblée de ce jour de nommer M. Botteron président d'honneur, bien que les statuts ne prévoient pas d'article à cet effet. Par de chauds applaudissements, l'assemblée salue cette proposition. M. Mäder, Wil, est d'avis que toute société est en droit, même si ses statuts ne le prévoient pas, d'honorer de cette manière, un de ses membres méritants. Par de nouveaux applaudissements, l'assemblée exprime son désir de nommer M. Botteron président d'honneur. Un bouquet de fleurs lui est remis et, avec émotion, M. Botteron remercie de la joie qui lui est faite. Il a toujours servi son idéal et se déclare encore prêt, si on lui en exprime le désir, de se tenir à côté du nouveau président central.

M. Schenk communique encore que dès le moment où M. Botteron a fait part de son intention de se retirer, le C. c. a sondé les sections afin de trouver un remplaçant, ce qui n'est pas apparu comme facile, les messieurs sollicitables étant généralement déjà très occupés et ne pouvant pas reprendre sans autre de nouvelles charges. C'est aussi avec une réelle satisfaction qu'à la suite d'une demande de M. Botteron, nous avons appris que M. Aus der Au, ancien président de l'orchestre KV Zurich était disposé à assumer désormais la présidence de notre association. L'assemblée ne faisant pas d'autres propositions, M. Aus der Au est nommé par acclamation et à l'unanimité nouveau président central de la S. F. O. Il lui est remis un bouquet de fleurs, après quoi il remercie l'assemblée de l'honneur qui lui est fait, ainsi qu'à l'orchestre KV Zurich.

**12. Nomination d'une section vérificatrice.** La section de Granges SO reste encore une année à la vérification des comptes. Sont proposés pour participer à la vérification le Kammerorchester de Biel ainsi que la section de Soleure. A la suite d'un vote, la section de Soleure est nommée vérificatrice pour la prochaine période.

**13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.** Aucune section ne s'étant annoncée, le président central demande à la section de Granges

si elle serait disposée à organiser la prochaine assemblée des délégués, Granges disposant d'une nouvelle grande salle. M. Boll, Granges, regrette de ne pas pouvoir accepter, sa section étant toute l'année déjà fortement chargée par les concerts prévus. M. Portmann, Schüpfheim, propose, pour des raisons de simplification, qu'à l'avenir le comité central se réunisse le samedi mais que les délégués ne soient convoqués que le dimanche matin à 10.00 heures. Trouver de quoi coucher 70 délégués est impossible dans de petites localités. M. Kneusslin, de la commission de musique, relève que beaucoup de délégués venant en auto, il est facilement possible de les loger dans des localités voisines. M. Liengme est fortement déçu que depuis plusieurs années aucune section ne s'annonce spontanément. Le comité central devrait, semble-t-il, pouvoir désigner d'office une section dans de tels cas. Le samedi permet de faire de nouvelles connaissances et favorise de sympathiques discussions entre personnes poursuivant un même idéal. D'intéressants échanges de vue ont lieu. Le membre d'honneur Huber est du même avis que M. Liengme. Il pense aussi que le C. c. devrait pouvoir charger une section de cette organisation. Il propose, séance tenante, Rapperswil. M. Friedmann, Rapperswil, en peut rien promettre maintenant. Il transmettra toutefois volontiers la question à son président.

#### **14. Divers et imprévus.**

- a) Le président central Botteron communique qu'une des sections n'ayant, malgré deux rappels, pas envoyé le rapport d'activité, la bibliothèque lui sera interdite pendant une année.
- b) M. le Dr Fallet, au nom de la commission de musique, remercie l'assemblée de sa compréhension envers le bibliothécaire central. Il donne connaissance que depuis la dernière assemblée 15 œuvres, 117 parties instrumentales et 5 partitions de direction ont été remplacées. 7 œuvres ont été doublées et 4 nouvelles achetées. Il oriente l'assemblée sur le travail de la commission de musique en général. M. le Dr Fallet se réjouit que M. Botteron ait été nommé président d'honneur, l'hommage qui lui est fait revenant aussi à l'orchestre du Berner Musikkollegium qui est rattaché à la S. F. O. depuis sa fondation.
- c) M. Hug, Büren a. A. souhaite encore au nouveau président d'honneur une excellente santé, après qu'il aura été déchargé de ses tâches officielles envers la S. F. O.

La corporation de Willisau offrit ensuite un apéritif d'honneur pour lequel nous la remercions encore une fois ici sincèrement.

**15. Nomination des vétérans.** La salle de la préfecture étant trop petite, la nomination des vétérans d'honneur et vétérans a été renvoyée à la salle de l'Hôtel Mohren. Un petit ensemble de l'orchestre de Willisau joue, pour ouvrir la cérémonie, un mouvement du quatuor en mi bémol majeur de Beethoven. De la manière aimable qu'on lui connaît, M. le Prof. Cherbuliez adresse aux nouveaux vétérans quelques paroles d'où ressortent sa riche expérience et sa

profonde compréhension des hommes d'âge mûr. Il met spécialement en évidence les rapports nécessaires entre jeunes et vieux, recommandant tant aux uns qu'aux autres de la compréhension réciproque. C'est ainsi seulement que l'avenir de nos sections sera assuré. Il est ensuite procédé à la nomination de 2 vétérans d'honneur et de 34 vétérans à qui il est remis la carte de membres ainsi que l'insigne. Un vétéran qui, l'année dernière, avait été retenu par la maladie reçoit les mêmes honneurs.

*Liste des vétérans d'honneur et vétérans 1963, nommés à Willisau.*

*I. Vétérans d'honneur:*

		Age	Activité
1. Robert Botteron	Comité central	68	50 ans
2. Gottfried Scheibli	Berner Musikkollegium	68	51 ans

*II. Vétérans:*

1. Franz Seeger	OV Altdorf	50	35 ans
2. Hans Meier	Basler Orch. V.	52	36 ans
3. Frau Erika Meier	Basler Orch. V.	53	35 ans
4. Viktor Stampfli	Basler Orch. V.	62	35 ans
5. Frl. Doris Baumgart	Berner Musikkollegium	63	34 ans Art. 2
6. Theodor Kuhn	Berner Musikkollegium	79	25 ans Art. 2
7. William Grosjean	O. de chambre romand, Bienne	60	35 ans
8. Luigi Carcano	OV Brugg	64	36 ans
9. Adolf Schneider	OV Brugg	53	37 ans
10. Josef Bisa	OV Brunnen	55	35 ans
11. Moritz Schmutz	Düdingen	55	35 ans
12. Vinzenz Offner	Düdingen	54	35 ans
13. Albert Braun	OV Flawil	53	36 ans
14. Edwin Amberg	Stadtorsch. Frauenfeld	53	37 ans
15. Armin Possert	Stadtorsch. Frauenfeld	53	37 ans
16. Arnold Binz	Stadtorsch. Grenchen	52	36 ans
17. Rudolf Amrein	OV Meggen	52	36 ans
18. Dr. Georg Friedmann	Cäc. O. Rapperswil	61	32 ans Art. 2
19. Guido Gregori	OV Rüti	54	36 ans
20. Anton Portmann	OV Schüpfheim	53	37 ans
21. Robert Schürmann	OV Sempach	66	47 ans
22. Alois Lieb	OV Sempach	65	36 ans
23. Robert Bühlmann	OV Sempach	53	37 ans
24. Alfred Meierhans	OV Steckborn	61	35 ans
25. Ernst Imbach	OV Sursee	61	32 ans Art. 2
26. Dr. Ernst Giezendanner	OV Uzwil	61	31 ans Art. 2
27. Gabriel Tenud	OV Visp	62	25 ans Art. 2
28. Frau Alice Brauen-Trümpy	OV Wattwil	51	35 ans
29. Frl. Klara Helbling	OV Wattwil	53	37 ans

30. Ernst Eberle	OV Wattwil	53	37 ans
31. Ernst Lindenmeier	OV Wetzikon	53	35 ans
32. Frau Emma Weigold	O. KV Zurich	63	38 ans
33. Gottfried Weiss	O. KV Zurich	66	40 ans
34. Remo Cova	OV Zurich-Oerlikon	52	35 ans

A la fin du banquet, le président de la section Willisau, M. Peyer, remercie tous les participants de leur présence. Il remercie également les membres de l'orchestre de Willisau, le directeur M. Höltschi, le comité d'organisation la société féminine de gymnastique ainsi que M. Walliser qui, le samedi soir, a si bien dirigé la soirée. M. Peyer annonce aussi que le Conseil communal de Willisau offre un café «Hinterländer». Il est naturel que les «Willisauer Ringli» soient aussi offerts à chaque délégué.

Le président central Aus der Au remercie à son tour tous les amis de Willisau, spécialement M. Peyer, pour la parfaite organisation de ces journées. Il est persuadé que les délégués en ont pleinement joui. Puis le Dr Krieger apporte les salutations du Département de l'Instruction publique du canton de Lucerne. Le Maire M. Bühler donne encore quelques renseignements sur les diverses institutions politiques de Willisau-Ville et campagne, de la corporation, des communes bourgeoise et municipale. M. Otto Zurmühle, représentant de la Société fédérale de musique recommande d'avoir soin de la bibliothèque centrale, celle-ci étant une incontestable richesse susceptible de rendre d'inestimables services à la vie culturelle, par la possibilité donnée aux amateurs de faire de la musique.

Il est 15 h 30 quand le président central M. Aus der Au clôt l'assemblée en souhaitant à chacun un heureux retour dans son foyer.

Wallisellen, le 14 mai 1963

La secrétaire centrale: I. Bürgin

(Traduction B. Liengme)

### *La 43ème Assemblée des Délégués de la Société Fédérale des Orchestres, à Willisau (Lucerne), les 5/6 mai 1963*

Ceux qui ont eu l'occasion de prendre part, pendant un certain nombre d'années et régulièrement, aux Assemblées des délégués de la S. F. O. ont certainement constaté que l'attitude intérieure et extérieure de nos orchestres lors de leurs concerts de gala et de bienvenue, varie fort, suivant qu'il s'agit d'une grande ville (Zurich, Bâle, Berne — à notre grand regret pas encore Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, St-Gall), d'une petite ville (Coire, Thoune, Bellinzona, Zoug, Delémont, Porrentruy, Moutier, Wil [St-Gall]), voire même de localités et de bourgs à la campagne (Münsingen, Sursee, Bulle, Balsthal,